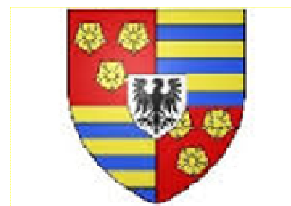


DEPARTEMENT DE LA LOZERE

COMMUNE DE CHANAC

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CHANAC

SDEE 48



MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT - LOT N°2 : TRAVAUX DE VOIRIE ET DE CHAUSSEE

Coordonnateur Maitrise d'Ouvrage

COMMUNE DE CHANAC

Représentant légal du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire de la COMMUNE DE CHANAC

Référence de la délibération autorisant le représentant légal du pouvoir adjudicateur à signer le marché

Objet du marché

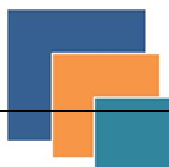
VILLAGE DE CHANAC – QUARTIER DE LA PARRO
REFECTION DES RESEAUX HUMIDES – ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS
REFECTION DES CHAUSSEES

LOT N°2 : TRAVAUX DE VOIRIE ET DE CHAUSSEE

Réservé pour la mention Nantissement

Mode de passation

Le présent marché est passé suivant la procédure adaptée en application de l'Article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016



FAGGE ET ASSOCIES

Géomètres Experts Foncier
Conseil et Ingénierie

Identifiants

Ordonnateur : Monsieur le Maire de la commune de CHANAC

Représentant du groupement de maîtrise d'ouvrage : Monsieur le Maire de la commune de CHANAC

Comptable public assignataire des paiements :
Monsieur le trésorier payeur général la commune de CHANAC

Personne habilitée à donner les renseignements : Monsieur le Maire de la commune de CHANAC

Maître d'œuvre : SARL FAGGE ET ASSOCIES – 8 Rue de Wunsiedel - 48000 MENDE –
Tel 04 66 65 23 24

Contenu de l'acte d'engagement

Cet acte d'engagement :

(le candidat remplit un acte d'engagement pour chaque variante et donne les précisions ci-dessous).

- ☐ Correspond à la solution de base unique
- ☐ Correspond à une variante, précisez laquelle : n° /

**Cet acte d'engagement comporte
pages et annexes.**

Sommaire

1. Contractants.....	4
2. Prix.....	8
2.1 Montant du marché.....	8
2.2 Montant sous-traité.....	9
2.3 Créance présentée en nantissement ou cession	9
3. Délais.....	10
3.1 Délai d'exécution	10
3.2 Pénalités.....	10
4. Marchés de travaux similaires	10
5. Paiements	11

1. Contractants

☐ **Je soussigné,** *(Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique)*

Nom :

Prénom :

Domicilié à :

☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....

Domicilié à :

☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....

Domiciliée à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

.....

Code APE :

☐ **Nous soussignés,** (Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement)

Cotraitant 1

Nom :

Prénom :

☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....

Domicilié à :

☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....

Domiciliée à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

.....

Code APE :

☐ **Nous soussignés,** (Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement)

Cotraitant 2

Nom :

Prénom :

☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....

Domicilié à :

☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....

Domiciliée à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

.....

Code APE :

☐ **Nous soussignés,** (Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement)

Cotraitant 3

Nom :

Prénom :

☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....

Domicilié à :

☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....

Domiciliée à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

.....

Code APE :

☐ **Nous soussignés,** (Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement)

Cotraitant 4

Nom :

Prénom :

☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....

Domicilié à :

☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....

Domiciliée à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

.....

Code APE :

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement solidaire	
- Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses administratives particulières et des documents qui y sont mentionnés. - Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 45 et 46 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015;	
☐ Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés solidaires, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.	
L'entreprise	
	est désignée mandataire des entrepreneurs groupés solidaires.
L'offre ainsi présentée ne nous lie que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.	

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement conjoint	
- Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses administratives particulières et des documents qui y sont mentionnés. - Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 45 et 46 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015;	
☐ Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés conjoints, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.	
L'entreprise	
	est désignée mandataire solidaire des entrepreneurs groupés conjoints.
L'offre ainsi présentée ne nous lie que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.	

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que titulaire unique	
- Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses administratives particulières et des documents qui y sont mentionnés. - Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 45 et 46 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015;	
☐ Je m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.	
L'offre ainsi présentée ne me lie que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.	

2. Prix

2.1 Montant du marché

L'évaluation de l'ensemble des prestations du présent marché, telle qu'elle résulte du détail estimatif est de :

MONTANT TOTAL DU MARCHE lot 2

Montant hors TVA

.....

TVA au taux de : 20 %

.....

Montant TTC

.....

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....
.....
.....
.....

2.2 Montant sous-traité

Les annexes au présent acte d'engagement référencées ci-dessous, indiquent la nature et le montant des prestations envisagées d'être exécutées par des sous-traitants payés directement ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Références des annexes au présent document relatives à la sous-traitance :	
--	-------

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total de ces prestations proposées à la sous-traitance conformément à ces annexes est de :

Montant hors TVA	
TVA au taux de : 20 %	
Montant TTC	

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....
.....
.....
.....

2.3 Créance présentée en nantissement ou cession

La créance maximale pouvant être présentée en nantissement ou cédée est ainsi de :

.....	TTC (€) (en chiffres)
.....	TTC (€) (en lettres)

3. Délais

Les travaux commenceront premier trimestre 2017 (date non contractuelle)

3.1 Délai d'exécution

Le délai du présent lot est de 4 semaines

Il est prévu une période de préparation. La durée de la période de préparation pour les trois tranches est de **2 semaines**.

La période de préparation, comprise dans le délai d'exécution, commencera à courir à compter du lendemain de la date de réception par l'entrepreneur de l'ordre de service qui prescrira de commencer les prestations du présent marché.

3.2 Pénalités

Dérogation au CCAG

Pénalités pour retard dans l'exécution

En cas de retard dans l'exécution des travaux, il est appliqué une pénalité journalière forfaitaire de 350 € hors taxes.

Pénalités pour absence aux réunions de chantier

Les comptes rendus de chantier valent convocation des entreprises dont la présence est requise. Les rendez-vous de chantier sont fixés par le maître d'œuvre. En cas d'absence à la réunion de chantier le titulaire encourt une pénalité fixée à 500 € hors taxes.

Pénalités pour non-respect des dispositions de Sécurité et protection de la Santé des travailleurs

En cas de non-respect des délais fixés aux articles *Sécurité et protection de la Santé des travailleurs et sur le chantier* et suivants ci-après le titulaire encourt une pénalité journalière fixée à 100 € hors taxes.

Pénalités pour retard dans la remise des documents après exécution

En cas de retard dans la remise des plans et autres documents à fournir après exécution par le titulaire tels que prévus à l'article « Documents fournis après exécution » du présent document, une retenue sera opérée dans les conditions stipulées à l'article 20.6 du CCAG Travaux sur les sommes dues au titulaire. Le montant de cette retenue est fixé à 200 € hors taxes par jour de retard.

4. Marchés de travaux similaires

Les prestations similaires à celles du présent marché pourront être attribuées au même titulaire selon la procédure mentionnée à l'**Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015**;

5. Paiements

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées dans le Cahier des clauses administratives particulières.

☒ Prestataire unique		Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique	
Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :			
Compte ouvert à l'organisme bancaire :			
A :			
Au nom de :			
Sous le numéro :		Clé	
Code banque :		Code guichet	
(joindre un RIB ou RIP)			

Avance		Partie à valoriser si vous répondez en tant que titulaire unique	
Il est prévu une avance dans les conditions définies à l'article 11.5 du CCAP			
En cas de refus, l'entreprise doit en faire la demande en cochant la case ci-dessous :			
L'entreprise désignée ci-avant :			
☐		Refuse de percevoir l'avance prévue dans le Cahier des clauses administratives particulières.	

☒ Groupement solidaire		Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement solidaire	
☒		Paiement des sommes sur un compte unique.	
Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessous du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.			
☒		Paiement des sommes sur des comptes séparés	
Les paiements seront effectués suivants les modalités définies ci-après :			
Cotraitant 1 : Répartition des paiements :			
Cotraitant 2 : Répartition des paiements :			
Cotraitant 3 : Répartition des paiements :			
Cotraitant 4 : Répartition des paiements :			

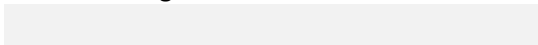
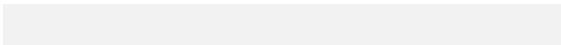
☐ Groupement conjoint <i>Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement conjoint</i>
Cotraitant 1 : Répartition des paiements :
Cotraitant 2 : Répartition des paiements :
Cotraitant 3 : Répartition des paiements :
Cotraitant 4 : Répartition des paiements :

Avance <i>Partie à valoriser si vous répondez en tant que groupement</i>	
Il est prévu une avance dans les conditions définies à l'article 11.5 du CCAP.	
En cas de refus, les entreprises du groupement doivent en faire la demande en cochant la case ci-dessous :	
Les entreprises groupées désignées ci-après refusent de percevoir l'avance prévue dans le Cahier des clauses administratives particulières :	
☐	1 :
☐	2 :
☐	3 :
☐	4 :

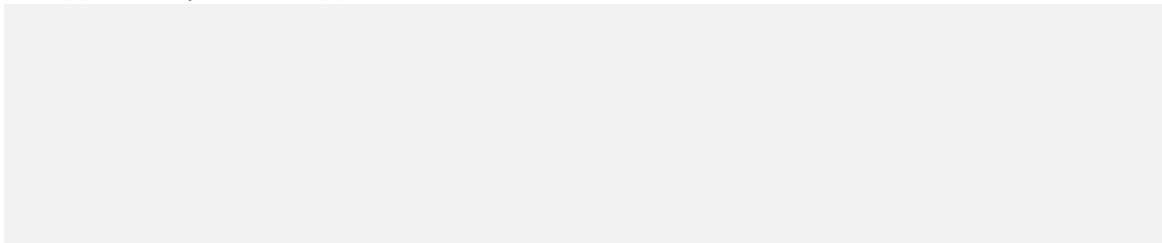
Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes suivants :

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Fait en un seul original

à :  le : 

Signature(s) du/des prestataire(s) :



Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le représentant du pouvoir adjudicateur

A : le :

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

☐ Le prestataire.

☐ Le mandataire du groupement.

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le :

☐ Par le prestataire.

☐ Par Le mandataire du groupement destinataire.

Pour Le représentant du pouvoir adjudicateur,

A : le : (date d'apposition de la signature ci-après)

Annexe n° à l'Acte d'Engagement Relative à la présentation d'un Sous-traitant

Pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE CHANAC

Représentant du Pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire de CHANAC

Objet du marché

**VILLAGE DE CHANAC – QUARTIER DE LA PARRO
REFECTION DES RESEAUX HUMIDES – ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS
REFECTION DES CHAUSSEES**

LOT N°2 : TRAVAUX DE VOIRIE ET DE CHAUSSEE

Prestations sous-traitées

Sous-traitant :	
Nature des prestations :	
Montant H.T. (€) :	
Montant T.T.C. (€) :	

Sous-traitant

Nom, prénom ou dénomination :	
Forme juridique de la société :	
Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :	
Adresse :	
Téléphone :	

Conditions et modalités de paiement

Le sous-traitant adresse sa demande de paiement libellée au nom du pouvoir adjudicateur au titulaire du marché, sous pli recommandé avec accusé de réception, ou la dépose auprès du titulaire contre récépissé.

Le titulaire dispose d'un délai de quinze jours à compter de la signature de l'accusé de réception ou du récépissé pour donner son accord ou notifier un refus, d'une part, au sous-traitant et, d'autre part, au pouvoir adjudicateur.

Le sous-traitant adresse également sa demande de paiement au pouvoir adjudicateur ou à la personne désignée dans le marché par le pouvoir adjudicateur, accompagnée des factures et de l'accusé de réception ou du récépissé attestant que le titulaire a bien reçu la demande ou de l'avis postal attestant que le pli a été refusé ou n'a pas été réclamé.

Le pouvoir adjudicateur adresse sans délai au titulaire une copie des factures produites par le sous-traitant.

Le pouvoir adjudicateur procède au paiement du sous-traitant dans le délai prévu par l'article 45 et 46 de **Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015** et le CCAG Travaux.

Ce délai court à compter de la réception par le pouvoir adjudicateur de l'accord, total ou partiel, du titulaire sur le paiement demandé, ou de l'expiration du délai de quinze jours à compter de la signature de l'accusé de réception ou du récépissé si, pendant ce délai, le titulaire n'a notifié aucun accord ni aucun refus, ou encore de la réception par le pouvoir adjudicateur de l'avis postal mentionné au troisième alinéa.

Compte à créditer (intitulé, numéro, etc.)	
--	--

Exemplaire unique du titulaire

☐ Le titulaire établit "qu'une cession ou un nantissement de créance résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant dans les conditions prévues à l' Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015; en produisant soit l'exemplaire unique du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance".

☐ Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemplaire unique prévu.

☐ Le titulaire déclare que l'exemplaire unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il donne une attestation du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

Avance

Le marché prévoit une avance.

☐ Le sous-traitant ne demande pas à bénéficier de l'avance.

Pénalités

Le sous-traité prévoit :

☐ des pénalités de retard
☐ des pénalités d'indisponibilité dont le montant est identique au montant des pénalités de retard ou d'indisponibilité susceptible d'être dues par le titulaire, au titre du marché, pour les mêmes prestations.
☐ des pénalités d'indisponibilité qui seront calculées selon la formule suivante :

Modalités de variation des prix

Date ou mois d'établissement des prix :	
Forme des prix :	☐ suivants les modalités du présent marché. ☐ fermes
Mode de règlement :	le virement

Le candidat ou titulaire

le

(date d'apposition de la signature ci-après)

Le représentant légal du pouvoir adjudicateur compétent pour signer le marché.

le

(date d'apposition de la signature ci-après)